

CHRONOLOGIE DES RÉSOLUTIONS

Conseil Municipal

Novembre 2009 à octobre 2010

- Nov. 2009 : Le Conseil adopte à l'unanimité de faire parvenir à Drummondville et au MAMROT une demande d'élaboration d'un calendrier de travail dans le but d'un regroupement et surtout de fourniture d'eau potable.
- Déc. 2009 le Conseil adopte à l'unanimité un mandat pour PLURITEC pour préparer une demande d'aide financière pour l'alimentation d'eau potable.
- Déc. 2009 Le maire tranche une égalité de vote (3 à 3) pour adopter une résolution d'étude regroupant quatre municipalités dans un projet de régie intermunicipale d'eau.
- Déc. 2009 Le Maire met son droit de véto sur la résolution précédente.
- Déc. 2009 Le Conseil annule la décision égalitaire et adopte à l'unanimité qu'il est disposé à étudier un plan « B » en partenariat avec les citoyens.
- Janv. 2010 Le Conseil mandate à l'unanimité PLURITEC pour une étude de possibilité de prendre l'eau potable dans la St-François.
- Janv. 2010 Le Conseil nomme à l'unanimité 3 conseillers (Tessier, Gauthier, Van Doorn) sur le comité plan « B » et accepte les propositions avant le 21.
- Janv. 2010 Le Conseil à l'unanimité mandate les consultants Johnstone et Bossé pour définir les enjeux stratégiques d'un regroupement, représenter la municipalité auprès de Drummondville et du MAMROT, assurer la protection des intérêts de la municipalité dans un regroupement, identifier les intérêts des employés, proposer les études de mise à jour des données, recommander un plan de communication avec les résidents, p réparer un échéancier de consultation publique.
- Fév. 2010 Le Conseil mandate à l'unanimité Jonnstone-Bossé de travailler le plan « B » soit la rivière et la régie d'eau potable.

- Mars 2010 Dans un dépôt verbal d'un rapport préliminaire des consultants, le maire confirme que les experts dans la recherche de solutions pour l'obtention d'eau potable déposeront sous peu le rapport final de leur intervention et qu'une copie sera distribuée par la poste aux citoyens.
- Mai 2010 Le Conseil mandate à l'unanimité PLURITEC pour évaluer de façon préliminaire l'option de raccordement à Acton Vale.
- Mai 2010 Le Conseil à l'unanimité mandate Johnstone-Bossé pour coordonner le dossier et représenter la municipalité auprès des instances visées; le mandat comprend de donner suite rapidement aux études des options d'alimentation en eau potable, d'entreprendre des échanges avec les municipalités pour une fourniture d'eau en maintenant l'autonomie territoriale, de contacter le MAMROT pour être accompagné dans la recherche d'une solution optimale, de contacter le MDDEP pour également être accompagné, de bénéficier de l'expertise des consultants pour présenter une proposition aux citoyens incluant coûts et enjeux.
- Juin 2010 Le Conseil, à l'unanimité, annule toutes les résolutions précédentes entraînant des mesures en vue d'un regroupement avec Drummondville et oriente dorénavant tous ses efforts sur la recherche d'une solution long terme aux meilleures conditions pour les citoyens.
- Oct. 2010 Le Conseil, à l'unanimité, annule la résolution antérieure concernant la demande de partenariat d'affaire avec Drummondville relativement à l'eau potable.
- Oct. 2010 Le Conseil, à l'unanimité, demande à Drummondville d'enclencher une étude de faisabilité de fusion afin d'obtenir de l'eau potable.

Source : procès-verbaux des réunions du Conseil